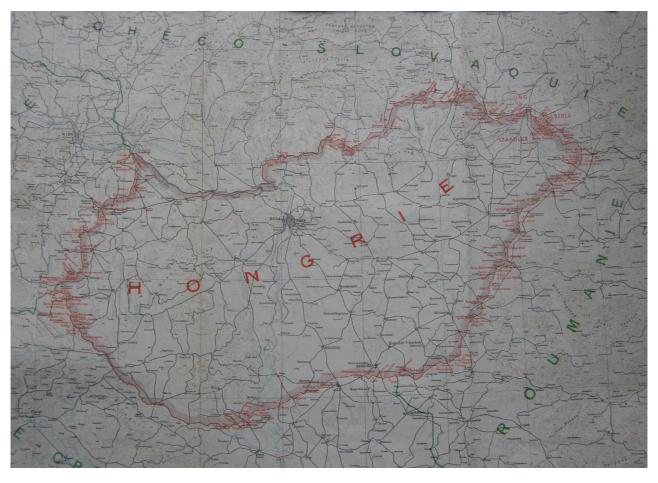
Le Traité de Trianon (juin 1920) dans les collections de la BDIC

La signature du traité de paix de Trianon, le 4 juin 1920 à Versailles, consacra non seulement la fin de l'Autriche-Hongrie (déjà manifeste dans le traité de Saint-Germain avec l'Autriche du 10 septembre 1919 et du fait de la reconnaissance des États-successeurs) mais aussi le renoncement à tout rétablissement d'une nouvelle puissance danubienne unifiée. Il fixa les frontières du nouvel État-nation, la Hongrie, tout en la privant de deux tiers de ses territoires historiques et de plus de la moitié de ses habitants. La superficie de la Hongrie fut diminuée de 282 mille km² à 93 mille km², soit exactement à un tiers, et le nombre de ses habitants ramené de 18,2 millions à 7,9 millions soit à 43 % du total précédent. La Hongrie est ainsi devenue le plus petit des États de l'Europe centrale nouvellement créés avec près de 3 millions de Hongrois vivant à l'extérieur de ses nouvelles frontières.

Ce même traité fixa le cadre juridique, économique et social qui détermina l'évolution de la future Hongrie avec des obligations détaillées vis-à-vis de ses voisins et des grandes puissances victorieuses. Par ailleurs, il faut rappeler que la Hongrie ne pouvait en aucun cas renoncer à son indépendance autrement dit recréer l'Autriche-Hongrie.



Carte de la Hongrie au 1^{er} décembre 1919. Carte no.6, portant la mention « Epreuve », extraite d'un album de travail. Conférence de la Paix : Cartes de l'Europe centrale Coll.BDIC

Le premier objectif des Leblanc, fondateurs des collections de la BDIC en 1917, fut de réaliser une collecte exhaustive de toutes les sources écrites et iconographiques sur la Grande Guerre. L'intérêt pour les affaires austro-hongroises, donc pour un des piliers des Puissances centrales lors des premières années de l'existence de la BDIC, a assuré une place de choix dans la politique documentaire de la bibliothèque à cet Empire bientôt disparu.

Les documents traitant des conférences de paix ont été acquis avec le soin d'exhaustivité. même créateurs du catalogue méthodique ont même intégré l'Autriche-Hongrie au fichier par pays et elle y restera après dissolution, jusqu'à l'informatisation en 1992. Elle fut le seul pays à bénéficier de ce traitement de la part de Pierre Renouvin, créateur principal de ce catalogue méthodique unique en France. Le nombre de documents qui y figurent sur l'Autriche-Hongrie en tant que Double Monarchie reste encore aujourd'hui supérieur à celui de ceux qui ont été consacrés à l'histoire de la Hongrie entre 1920 et 1990 dans les fonds de la BDIC.



En juin 1919, arrivée à la gare de l'Est du Comte Albert Apponyi président de la délégation hongroise de la conférence de la Paix. Il démissionne de ce poste le 20 juin 1919, de ce fait le traité de paix avec la Hongrie ne sera signé qu'un an plus tard, le 4.6.1920 Photographie C.Chusseau-Flaviens, Coll. BDIC.

Mais la BDIC a réuni plusieurs types de documents. Si on considère seulement les archives, nous devons attirer l'attention sur trois types de sources : les dossiers Mantoux (traducteur à la Conférence de la Paix de Paris, en particulier lors des réunions des cinq principales puissances alliées et associées), les "cartons verts" (voir plus bas) et les procès-verbaux du Conseil des ministres de Hongrie de 1867 à 1944 (copies microfilmées).

Le fonds Mantoux, d'ailleurs entièrement numérisé et disponible dans la bibliothèque numérique de la BDIC, contient à la fois les documents officiels et les notes prises par Paul Mantoux. Voir le détail dans l'ouvrage d'Aldo Battaglia : Archives de la Grande Guerre : inventaire des sources de la Première Guerre mondiale conservées à la BDIC (Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010). Ce fonds est d'une telle richesse que des chercheurs hongrois, notamment György Litvàn, ont travaillé dans les années 1980 à la BDIC pour publier les documents concernant Les Conférences de paix de Versailles et la Hongrie dans une monographie intitulée en hongrois vers Trianon. Les négociations des puissances victorieuses sur la Hongrie (György Litván, éd., Trianon felé. A győztes nagyhatalmak tárgyalásai Magyarországról, Budapest, MTA Törtenttudományi Intézete, 1998).

"Les cartons verts" ont été produits par le Bureau d'études et de la presse étrangère. À sa création en 1915 ce bureau dépend du ministère de la Guerre, puis à partir de 1917 de l'État-Major de l'Armée et au 1^{er} février 1919 il intègre le ministère des Affaires étrangères. Il a regroupé des archives et des milliers de coupures de journaux des pays en guerre ou des pays neutres de 1916 à 1921, consacrant une large part à l'Autriche-Hongrie de l'époque : 56 cartons recensés avec inventaire établi par D. Renon en 1995.

En outre nous avons acheté sur microfilms les procès-verbaux du Conseil des ministres de Hongrie de 1867 à 1944. Ils permettent de suivre la Conférence de paix de Versailles, le travail de la délégation hongroise dirigé par le comte Apponyi, mais aussi les conséquences économiques, sociales et politiques du Traité de Trianon.

À ces fonds très particuliers, il faut ajouter les périodiques, en particulier ceux de la région danubienne, qui sont bien représentés à la BDIC, de même que des périodiques de groupes émigrés et exilés en provenance des pays concernés par Trianon, sans parler de la presse internationale. Donc les périodiques sont ici un point d'appui important, d'autant que pour retracer la réactivation de la mémoire de Trianon pendant la période communiste, c'est un outil inégalé.

La politique documentaire de la BDIC a évolué *dans l'ensemble*, en suivant les variations de l'intérêt relatif de la France pour la Hongrie. L'histoire de l'entre-deux-guerres a relégué l'histoire hongroise dans la catégorie "des petits pays", à une exception près, représentée justement par le Traité de paix de Trianon et ses conséquences en Europe centrale (nouvelles frontières, problèmes des minorités, politique révisionniste de la Hongrie, relations hungaro-allemandes de plus en plus fortes, etc.)

Si on analyse la politique d'acquisition des monographies achetées ou entrées par don à la BDIC sur le Traité de Trianon, nous pouvons distinguer deux périodes. Sur les 216 documents recensés dans la bibliographie cijointe, l'entre-deux-guerres représente une centaine de monographies essentiellement en français, anglais et allemand. Les auteurs sont souvent hongrois, mais aussi roumains et tchèques. Tous écrivent dans les langues accessibles partout en Europe pour plaider leur cause, la révision ou le maintien du traité. Le catalogue méthodique, élaboré par Pierre Renouvin, dont la supériorité en recherche documentaire n'est plus à démontrer, a classé les différentes études sur Trianon par pays d'origine dans la partie internationale du catalogue, et plus précisément la subdivision particulière traitant de la 1^{re} Guerre mondiale, à traités de paix, traités de Trianon. En distinguant ainsi les études sur le traité en fonction de pays producteurs, ce catalogue rend aisée la confrontation des différents points de vue des historiens roumains, tchèques, soviétiques, serbes ou hongrois...

La production éditoriale durant la Deuxième Guerre mondiale sur le sujet est absente, la période de 1948 à 1990 est également peu représentée dans les différentes collections de la BDIC. À l'intérieur du bloc soviétique, le Traité de Trianon fut un sujet très délicat à aborder. Les points de vue totalement différents des « pays frères » sur le sujet justifient sa relative absence de la production éditoriale des pays d'Europe centrale et orientale. Par contre on peut noter que le BDIC, par la richesse de ses fonds sur le communisme en Europe centrale et orientale, permet de retrouver les éléments, certes souvent masqués, des polémiques qui existaient y compris au niveau idéologique sur Trianon et l'évolution du communisme en Hongrie après la 1^{re} Guerre mondiale.

La disparition du bloc soviétique s'est accompagnée d'une volonté de réécriture de l'histoire du XX^e siècle avec la parution de nombreux ouvrages sur le sujet dans les différents pays concernés. L'anglais et les langues nationales (allemand, hongrois, roumain, serbe, slovaque, tchèque) véhiculent les différents points de vue sur cette problématique.

L'élargissement de l'Union européenne avec l'adhésion de la Hongrie, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, et de la République tchèque a offert un autre éclairage sur le Traité de Trianon. Par ailleurs, l'adhésion de la majorité des pays d'Europe centrale à l'Union Européenne a permis de clore le chapitre de leur histoire nationale commencé par le Traité de Trianon même si celui-ci fait encore l'objet d'un activisme mémoriel important en Hongrie et dans les pays voisins. Ce qui se traduit par les avatars divers des lois sur la nationalité de la Hongrie et des pays voisins, sans évoquer la réactivation de pratiques religieuses ou autres autour de la mémoire des terres perdues ou de la menace d'une nouvelle invasion hongroise.

Sarolta Benezra